



COMMUNE D'OTTROTT

67530 - 03.88.95.87.07 - Fax : 03.88.95.82.11

*Département du Bas-Rhin
Arrondissement de MOLSHEIM
Communauté de Communes du Canton de ROSHEIM*

PROCES VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

Sous la présidence de M. Claude DEYBACH, Maire.

Présents : M. Serge HOFFBECK, Mme. Martine KRAUSS, M. Francis VOEGEL, Mme Nadine HASSENFRAZT ; M. Philippe POULAIN Adjoints au Maire.

- M. Jérôme DRITSCH, Mme Candy DESSALLE, M. Christian HOFFBECK, Mme Martine HOFFBECK, M. Arsène HALTER, Mme Justine SCHMITT, M. Guillaume SCHAETZEL, Mme Dorothée VINCENT, M. André ZIMMER, Mme Sandra MULLER, Mme Christine KRAUSHAR.

Absent excusé :

- M. Jean AUFDERBRUCK, ayant donné procuration à M. Claude DEYBACH
- Mme Rossana BIAMONT, ayant donné procuration à M. Jérôme DRITSCH

Date d'envoi de l'ordre du jour : 15.01.2024

La séance débute à 19h00.

Le secrétaire de séance désigné est M. Arsène HALTER

Le Maire Constate que le quorum est atteint à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de Séance
 2. Approbation de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2023
 3. Autorisation de lancer la procédure marche public de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation, rénovation énergétique et l'accessibilité PMR du bâtiment Mairie et ses annexes
 4. Divers – Informations.
-

N° 8599 - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

VU l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales qui énonce que « lors de chacune de ses séances, le Conseil Municipal désigne son secrétaire » ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** Monsieur Arsène HALTER en qualité de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

N° 8600 - APPROBATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la dernière séance du 14 décembre 2023. Le Maire et le secrétaire de séance émarge le registre en conséquence.

N° 8601 - AUTORISATION DE LANCER LA PROCEDURE DE MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE PROJET DE REHABILITATION, RENOVATION ENERGETIQUE ET ACCESSIBILITE PMR DU BATIMENT MAIRIE ET SES ANNEXES.

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que par délibération n° 8578 du 26.10.2023, le Conseil Municipal a validé le projet de réhabilitation, rénovation énergétique et accessibilité PMR du bâtiment Mairie et ses annexes.

CONSIDERANT la nécessité de réhabiliter, rénover énergétiquement, et rendre accessible aux personnes à mobilité réduite le bâtiment de la mairie ainsi que ses annexes ;

CONSIDERANT l'étude de faisabilité réalisée, qui a permis d'établir un montant estimatif des travaux à 1 800 000 € HT ;

CONSIDERANT qu'il est impératif de procéder à une consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre compétent afin de mener à bien ce projet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **ADOpte** l'étude de faisabilité
- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure de marché public pour la désignation d'un maître d'œuvre chargé du projet de réhabilitation, rénovation énergétique et accessibilité PMR du bâtiment de la mairie et de ses annexes.
- **ADOpte** le montant estimatif des travaux, établi après l'étude de faisabilité, fixé à 1 800 000 € HT.
- **CHARGE** le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2024.
- **CHARGE** le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser la consultation des maîtres d'œuvre potentiels, conformément aux dispositions légales en vigueur.

N° 8602 - DIVERS - INFORMATIONS

- Vœux du Maire jeudi 25.01.2024 salle des fêtes d'Ottrott à 19h00.
- Décès de Christophe Tussing chef de la brigade de police pluri communal le jeudi 11.01.2024

La séance prend fin à 20h00.

Le Secrétaire de séance
Arsène HALTER

Procès-verbal des délibérations certifié exécutoire
Délibérations Transmises à la Sous-préfecture
le 23.01.2024
Liste des délibérations Publié le 23.01.2024
Publié ou notifié le 23.01.2024

Document certifié conforme
OTTROTT, le 22.01.2024
Le Maire,

